

Manche. Rencontres de sport scolaire : parlementaires et syndicats invitent la rectrice à revoir sa copie

Les indemnités des enseignants chargés de coordonner les rencontres de sport scolaire dans la Manche vont diminuer. Six parlementaires et le SNEP-FSU s'en inquiètent.



Les enseignants organisent les rencontres de l'UNSS des districts des collèges et lycées.

Dans un courrier commun daté du vendredi 27 septembre 2024, les sept parlementaires de la Manche interpellent la rectrice de l'Académie de Normandie Christine Gavini-Chevet et la nouvelle ministre de l'Éducation nationale Anne Genetet.

L'enjeu : rétablir « des moyens indispensables au bon fonctionnement du sport scolaire ».

Une décision « unilatérale »

Bertrand Sorre, député Ensemble pour la République de la 2e circonscription de la Manche, dit avoir été « alerté par des enseignants coordinateurs des rencontres de sport scolaire d'une baisse de moyens sur décision de la rectrice ».

L'enseignant de formation, membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation à l'Assemblée nationale, ne peut s'y résoudre.

Nous avons eu connaissance d'une décision entérinée lors de l'AG de Rentrée du 11 septembre visant à diminuer de 20% l'enveloppe du Rectorat de Normandie qui indemnise les enseignants d'EPS, coordinateurs des temps d'activités sportives organisées dans le cadre de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). Les parlementaires manchois

Ces derniers regrettent une « décision unilatérale » qui suscite « incompréhension et découragement » chez les enseignants concernés, qui avaient par ailleurs déjà amorcé l'organisation de ces rencontres.

« Cette décision intervient alors que deux postes de direction (sur quatre existants précédemment) ont déjà été supprimés en Normandie l'année passée et que le prix de la licence nationale UNSS augmente, elle, de 9% », relèvent encore nos parlementaires.

« L'économie réalisée semble très relative par rapport à l'intérêt de ces rencontres sportives : dans le budget global, les indemnités affectées à ces missions ne représentent en effet que 0,18 % des indemnités pour missions particulières de cette année scolaire. »

Les parlementaires de la Manche appellent la rectrice à rétablir ces « moyens indispensables au bon fonctionnement du sport scolaire ».

Les enseignants mettent leurs missions « en pause »

De son côté, le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FSU) de la Manche a également réagi.

Les JO terminés, le retour à la réalité est brutal pour les enseignants d'EPS de Normandie. La baisse des indemnités pour missions particulières attribuées aux professeurs d'EPS coordonnateurs de districts. Ces enseignants sont chargés d'organiser le calendrier des rencontres UNSS des districts des collèges et lycées du département. SNEP-SFU de la Manche

À l'occasion de l'AG de l'UNSS de la Manche le 11 septembre, « les coordonnateurs ont décidé de mettre en pause leurs missions tant qu'ils n'auraient pas des garanties sur le paiement de leurs indemnités ».

Le syndicat ajoute: « À la veille de la Journée nationale du sport scolaire du 18 septembre, la situation semble bloquée d'autant plus que la rectrice n'a pas donné suite à leur demande d'audience. »

Le SNEP-FSU demande à ce que ce travail soit « de nouveau rétribué à sa juste valeur ».